

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL**  
**des délibérations du Conseil d'Administration**

**Séance du 18 février 2025**

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de présents : 4  
Nombre de représentés : 0  
Nombre d'absents : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit février, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de l'EAIO, 100 rue des Cardinaux, Plateau Caillou – 97460 SAINT PAUL, après convocation légale du 11.02.2025, sous la présidence de Madame Roxanne PAUSÉ-DAMOUR, Présidente de l'École Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIO).

**OBJET**

**Affaire 2 N° 2025-002-CA-1**  
**Les orientations budgétaires 2025**

Sur les 7 membres en exercice, 4 membres (3 élus et 1 personnalité qualifiée) ont répondu présents. La Présidente de séance informe que le quorum est atteint. Le conseil a adopté à l'unanimité l'ordre du jour.

**NOTA :**

La Présidente certifie que :

La Présidente de séance déclare la séance ouverte.

- la convocation a été faite le 11.02.2025

**Secrétaire de séance :** Madame Marie-Josée MUSSARD-POLEYA

**ETAIENT PRESENTS :**

**Commune de SAINT PAUL :** Mme Roxanne PAUSÉ-DAMOUR  
**Commune de la POSSESSION :** Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA  
**Commune de TROIS-BASSINS :** Mme Jocelyne JANNIN –  
*Suppléante de M. Daniel PAUSÉ*  
**Personnalité qualifiée – Coordonnateur - DAAC / Rectorat de La Réunion :** M. Benoist FERAT

**ETAIENT ABSENTS :**

**Commune de SAINT LEU :** Mme Armande PERMALNAICK  
(excusée)  
**Commune de LE PORT :** Mme Annick LE TOULLEC (excusée)  
**Personnalité qualifiée – Conseillère musique et danse à la DAC Réunion :** Mme Guilène TACOUN (excusée)

**AUTRES PERSONNES PRESENTES SANS DROIT DE VOTE :**

Suzelle BOUCHER, élue Commune de SAINT PAUL - Carole LALLEMAND, Directrice DTC/TO – Annaïg IDEE, Responsable DTC/TO - Evelyne MAILLY, Directrice/EAIO – Vincent DUCHEMANN, Responsable Administratif et Financier/EAIO – Olivier MUSSARD, Responsable Pédagogique et artistique/EAIO – Valérie BAILLIF, Assistante administrative et comptable/EAIO – Frédérique THOMAS, Assistante administrative et comptable/EAIO – Sarah LATCHIMY ANANDY, chargée de communication EAIO – Sandra AROUMOUGOM, Responsable Gestion des Moyens Généraux.

La Présidente de séance expose :

Envoyé en préfecture le 19/02/2025

Reçu en préfecture le 19/02/2025

Publié le

ID : 974-200039097-20250218-2025002\_CA1-DE



**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2312-1.

La présentation du rapport d'orientation budgétaire initie le cycle budgétaire et permet la tenue du débat d'orientation budgétaire conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le rapport d'orientation budgétaire, impérativement présenté dans les deux mois précédant le vote du Budget Primitif, constitue un outil d'information à l'attention des élus.

Ainsi, il a vocation à éclairer le Conseil d'Administration sur le budget de l'Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIO) en fournissant en temps utiles aux élus les informations nécessaires afin qu'ils exercent pleinement leur pouvoir de décision lors du vote du Budget Primitif.

Les orientations budgétaires envisagées portent sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget sont abordées, notamment en matière de concours financiers, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre l'EAIO et sa collectivité de rattachement.

En outre, ce rapport donne lieu à un débat d'orientation budgétaire favorisant la co-construction du Budget Primitif en instaurant une discussion au sein du Conseil d'Administration sur les priorités et les évolutions de la situation financière de l'EAIO. Il permet également d'améliorer l'information sur les principaux éléments structurant le projet de budget.

En effet, il s'agit d'évoquer les données majeures qui influenceront sur les inscriptions ou l'équilibre du budget, mais aussi les projets en cours et ceux à venir. Ce débat représente une opportunité essentielle afin de discuter de la trajectoire de la structure.

Enfin, il convient de souligner que le débat et le rapport d'orientation budgétaire n'ont pas de caractère décisionnel, le rapport n'est pas soumis au vote. Toutefois, le Conseil d'Administration prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire sous la forme d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect du cadre réglementaire.

 *Annexe n° 1 : Rapport d'Orientation Budgétaire 2025*

---

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Où l'exposé de la Présidente de séance

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2025 ;
- **AUTORISE** la Présidente ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

---

*Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'École Artistique Intercommunale de l'Ouest.*

Fait à Saint Paul, le **18 FEV 2025**



Roxanne PAUSÉ-DAMOUR  
La Présidente de séance

Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest  
100 rue des Cardinaux, Plateau Caillou  
97 460 SAINT-PAUL  
Contact : Evelyne MAILLY - Directrice  
Nos réf. : ADM/D2025-001-001

A Saint-Paul, le 11/02/2025

Les membres du Conseil d'Administration  
de l'Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest

**Objet** : Convocation au Conseil d'Administration

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil d'Administration de l'Ecole Artistique Intercommunale de l'Ouest qui se tiendra le :

**Le mardi 18 février 2025 à 17h00  
au siège de l'EAIO  
100 rue des Cardinaux, Plateau Caillou – 97460 SAINT-PAUL**

L'ordre du jour sera le suivant :

- **AFFAIRE 1 N°2025-001-CA-1** : Approbation du procès-verbal de la séance du 05.11.2024 ;
- **AFFAIRE 2 N°2025-002-CA-1** : Les orientations budgétaires 2025.

**Pour une meilleure organisation, nous vous remercions par avance de bien vouloir confirmer votre présence au 0262 57 57 41 ou par mail à [compta@eaio.re](mailto:compta@eaio.re)**

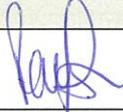
Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Roxanne PAUSÉ-DAMOUR

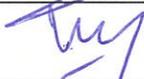


La Présidente

**Les Membres du Conseil d'Administration**

FONCTION / STRUCTURE	Titulaires		Suppléants	
	NOM / PRENOM		NOM / PRENOM	
Elue de la Commune de Saint-Paul	PAUSÉ-DAMOUR Roxanne		BOUCHER Suzelle	
Elue de la Commune de Saint-Leu	PERMALNAICK Armande		GUINET Pierre	
Elu de la Commune de Trois-Bassins	PAUSÉ Daniel		JANNIN Jocelyne	
Elue de la Commune du Port	LE TOULLEC Annick		HIPPOLYTE Henry	
Elue de la Commune de La Possession	MUSSARD-POLEYA Marie-Josée		TAVEL Amandine	
Personnalité qualifiée - Conseillère musique et danse à la DAC Réunion	TACOUN Guilène			
Personnalité qualifiée - Coordonnateur - DAAC / Rectorat de la Réunion	FERAT Benoist			

**Les Invités**

NOM / PRENOM	FONCTION / STRUCTURE	Emargement
DALY Claudie	DGA DT/TO	
LALLEMAND Carole	Directrice DTC/TO	
IDEE Annaïg	Responsable DTC/TO	
MAILLY Evelyne	Directrice de l'EAIO	
DUCHEMANN Vincent	Responsable Administratif et Financier - EAIO	
MUSSARD Olivier	Responsable Pédagogique et Artistique - EAIO	
AROUMOGOM Sandra	Responsable des Moyens Généraux - EAIO	
LATCHIMY ANANDY Sarah	Chargée de communication - EAIO	
BAILLIF Valérie	Assistante Administrative et Comptable - EAIO	
THOMAS Frédérique	Assistante Administrative et Comptable - EAIO	
HORELLOU Gaëtan LEEUWS Aurélien	Trésorerie du Port	